

**Assemblée Générale
de la Commission Locale d'Information Nucléaire
auprès du Centre Nucléaire de Production d'Électricité du Blayais**

Braud et Saint Louis, 15 novembre 2021

Liste des présents

Collège des élus

M Bernard BAILAN (CdC de l'Estuaire)
M Hervé GAYRARD (CdC de Blaye)
Mme Pascale GOT (Conseillère départementale CD33) – (Visio)
M Bruno GRAVINO (CdC du Cubzaguais)
Mme Valérie GUINAUDIE (Conseillère départementale CD33)
Mme Véronique HAMMERER (Députée de la Gironde)
M Cyril PENAUD (CdC de la Haute Saintonge) – (Visio)
M Laurent NIVARD (CdC de la Haute saintonge)
M Michel RIGAL (Mairie de Braud et Saint Louis)

Collège des associations

M Bernard BELAIR (ADSH de Haute Gironde)
M Philippe HÉLAINE (Écologiste pour le nucléaire)
M Patrick MAUPIN (Greenpeace)
Mme Maryse SINSOUT (Estuaire pour tous)

Collège des organisations syndicales

M Jean-François BELOT (CFTC) – (Visio)
Mme Ana-Maria GONÇALVES (CFE-CGC)
M Patrick VIEILLE (CFDT) – (Visio)

Collège du monde économique et personnes qualifiées

M Marc-Éric GRUÉNAIS (Personne qualifiée) – (Visio)
M Florian GUILLAUD (Personne qualifiée)
Mme Françoise LAFAYE (Personne qualifiée - Ethnologue)
M Julien MAS (Bordeaux Port Atlantique) – (Visio)
M Cyril PENAUD (SMIDDEST de la Gironde) – (Visio)
Mme Jacqueline RABIC (Syndicat des pêcheurs professionnels)
M Christian SEMPERES (Personne qualifiée) – (Visio)

Membres avec voix consultative

Mme Delphine BALSA (Directrice de Cabinet Préfecture 33) – (Visio)
M Jean-Séverin BURÉSI (Directeur du CNPE du Blayais) – (Visio)
M Laurent CASTAGNAT (SIDPC – Préfecture 33) – (Visio)
Mme Charlène DUQUESNAY (Sous-préfète de Blaye)
M Stephen MARIE (CNPE du Blayais) – (Visio)
M Simon GARNIER (Chef de division ASN Bordeaux) – (Visio)
Cpt Arnaud SALVET (SDIS 33) – (Visio)

Secrétariat de la CLIN – Département de la Gironde

M Xavier PAULMAZ (Chargé de mission de la CLIN - CD33)

Excusés

Mme Maryline ADEUX-MASSE (CFTC)
M Louis CACALEIRO (Conseiller départemental CD33)
M Arnaud DEMARLE (Greenpeace)
Mme Sabrina DUBOURNAIS (CIVB)
M Jean-Samuel EYNARD (Chambre d'agriculture de la Gironde)
M Bernard FOURNIER (CLCV Gironde)
Mme Sylvie HAMON (Nature Environnement 17)
Mme Lydia HÉRAUD (Conseillère régionale Nlle Aquitaine)
Mme Michelle LACOSTE (Conseillère départementale CD 33)
M Emmanuel MOULIN (FO)
Mme Karine PALIN (CdC de Médoc Estuaire)
M Fabrice PIQUEMAL (Centre d'Étude Nucléaire de Bordeaux Gradignan)
Mme Michelle SAINTOUT (CdC de Médoc Cœur de Presqu'île)
M Emmanuel VERGUET (Saintonge Boisée Vivante)
M Fabien VERRAT (Mairie d'Anglade)

Présentation de l'ordre du jour :

- 1/- Validation du compte rendu de l'AG du 25 mars 2021 ;
- 2/- Désignation d'un nouveau bureau ;
- 3/- Désignation des rapporteurs pour les commissions permanentes ;
- 4/- Désignation des représentants de la CLIN auprès de l'ANCCLI ;
- 5/- Présentation du projet de prévisionnel d'activité pour 2022 ;
- 6/- Point d'information sur les études 2021 ;
- 7/- Information sur les travaux de réparation des conduites de rejets ;
- 8/- Retour sur l'exercice de crise nucléaire des 20 et 21 octobre 2021 ;
- 9/- Questions diverses

Florian DUMAS, président de la CLIN, remercie l'ensemble des membres de la commission et les invités pour leur participation à cette assemblée générale en présentiel ou par visioconférence.
Il rappelle que suite aux élections départementales qui ont eu lieu en juin dernier, monsieur Jean-Luc GLEYZE, Président du département, l'a nommé par arrêté du 6 octobre, Président de la Commission Locale d'Information Nucléaire.

1/ Validation du compte rendu de l'AG du 25 mars 2021

Françoise LAFAYE et Patrick MAUPIN ont souhaité que des modifications de forme soient apportées quant à leurs interventions.

Il n'y a pas d'autres remarques.

Le compte rendu de l'assemblée générale du 25 mars 2021 est validé et sera disponible sur gironde.fr/clin.

2/ Désignation d'un nouveau bureau

A l'occasion du dernier bureau, il a été décidé de conserver le format actuel de représentation, à savoir, le Président et 2 membres par collège, soit 9 représentants.

Dans le cadre de la convocation, il a été demandé aux personnes intéressées de se manifester.

Pour le collège des élus : Jean-Michel RIGAL et Hervé GAYRARD.

Pour le collège des associations : Bernard BELAIR et Patrick MAUPIN

Pour le collège des syndicats : Emmanuel MOULIN et Patrick VIEILLÉ

Pour le collège du monde économique et personnes qualifiées : Florion GUILLAUD et Jean-Samuel EYNARD

Jacqueline RABIC souhaite être associée aux travaux du bureau quand celui-ci aborde les questions de pompages et de rejets.

Il n'y a pas d'autre candidat.

Le nouveau bureau est adopté.

3/ Désignation des rapporteurs pour les commissions permanentes

Il est rappelé le rôle des 3 commissions permanentes :

- Suivi de l'activité, rejets et impact sur l'environnement, dont les domaines d'intérêt sont notamment les VD4, les usages de l'eau, les événements significatifs, la recherche de radioactivité dans l'environnement...
- Protection des populations, dont les domaines d'intérêt sont notamment, les exercices de crise, la distribution des comprimés d'iode, les PCS...
- Information et communication, dont le rôle est de déterminer les sujets d'information pour les membres et pour la population et d'organiser la communication.

Patrick MAUPIN souhaite renouveler son mandat de rapporteur de la commission suivi de l'activité.

Florion GUILLAUD a fait acte de candidature pour la commission information.

Hervé GAYRARD et Jean-Michel RIGAL se proposent pour suivre la commission protection des populations.

L'assemblée générale approuve la désignation des rapporteurs pour les trois commissions.

4/ Désignation des représentants de la CLIN auprès de l'ANCCLI

L'association nationale des comités et commissions locales d'information est la fédération de toutes les CLI. Il y a une CLI auprès de chaque installation nucléaire, et toutes adhèrent à l'ANCCLI.

L'ANCCLI représentent les CLI au niveau national et permet de faciliter le partage des connaissances techniques et les pratiques de travail.

Pour la représentation de la CLIN à l'assemblée de l'ANCCLI, nous avons droit à un membre par collège.

Les candidats sont :

- Pour le collège des représentants syndicaux : Emmanuel MOULIN.
- Pour le collège des associations : Patrick MAUPIN ;
- Pour le collège du monde économique et personnes qualifiées : Florion GUILLAUD ;
- Pour le collège des élus : Florian DUMAS.

L'assemblée générale valide la représentation de la CLIN pour l'ANCCLI.

5/ Présentation du projet de prévisionnel d'activité pour 2022

Ce prévisionnel a été visé par le bureau. Il sera évalué pour établir le montant des dépenses envisagées, puis transmis à l'ASN pour déterminer le montant de l'aide financière qui sera attribué à la CLIN.

Le prévisionnel d'activité est établi sous forme de projet :

- Projet communication : Mettre en place une stratégie de communication et améliorer les outils.

- Projet de formation pour les membres de la CLIN : Permettre d'avoir un socle commun de connaissances.
- Projet OpenRadiation : Sensibiliser à la radioactivité naturelle.
- Projet Post-accident : Mettre en place un panel citoyen pour réfléchir à la situation post-accidentelle, et contribuer à l'évolution de la doctrine nationale.
- Projet PCS : Formation pour les communes pour la prise en compte du risque nucléaire.

Christian SEMPERES souhaite savoir si des membres de la CLIN, qui au cours de leur parcours professionnel ont acquis des compétences de formateur, et sur certains sujets souhaités, peuvent proposer leurs services.

Xavier PAULMAZ confirme que sur le principe, il n'y a pas d'objection, mais cela devra être validé par la commission information et communication.

Patrick MAUPIN souhaite que lors d'une prochaine réunion, le prévisionnel soit présenté avec un budget alloué pour chacun des projets.

Florion GUILLAUD rappelle que le Conseil départemental assume l'ensemble des charges. Dans la perspective de l'obtention d'une aide de l'ASN, il est important de ne pas se limiter par rapport à nos objectifs. L'ASN assumera sa responsabilité pour soutenir nos projets.

Véronique HAMMERER souhaite connaître dès que possible l'évaluation de ces projets et les montants attribués à la CLIN par l'ASN. Elle souhaite également avoir connaissance de l'évolution de l'aide de l'ASN sur les dernières années.

Florion GUILLAUD rappelle que la représentation nationale a voté en 2006 la loi TSN (Transparence et sécurité sur le nucléaire). Il s'agissait d'un progrès très important puisque la transparence était mise en place dans le nucléaire. La France reste à la pointe dans ce domaine. Cette loi prévoit également qu'une part de la taxe que paient les INB (Installation nucléaire de base, dont les centrales) serve au financement des Commissions Locales d'Information sur le nucléaire. Cette disposition n'a jamais été appliquée.

Il précise qu'au début, 400 000 euros étaient positionnés sur le budget de l'ASN pour répondre aux activités de l'ANCCCLI et des CLI. Actuellement, ce budget est de 1 160 000 euros. L'évaluation pour un fonctionnement autonome des CLI et de l'ANCCCLI est de 6 500 000 euros.

Simon GARNIER précise que l'ASN finance 50% des projets éligibles. C'est-à-dire des projets qui répondent à la mission d'information du public.

Florion GUILLAUD ajoute que les fonds attribués par l'ASN sont en réalité octroyés par l'État. Cet argent n'est pas pris sur le budget de l'ASN. Il rappelle que l'ANCCCLI considère que la prise en compte de 50% des projets est une disposition unilatérale.

Patrick MAUPIN rappelle que le financement du contrôle du nucléaire pourtant fixé par une disposition législative du code de l'environnement n'a jamais été mis en oeuvre par les différents gouvernements depuis la loi de 2006. Il souligne de plus qu'un amendement parlementaire demandant que soit annexé à la loi de finances un rapport rassemblant l'ensemble des moyens dédiés sur le contrôle de la sûreté nucléaire, la radioprotection et la transparence a également été rejeté par le gouvernement. Enfin, pour marquer toute l'importance que l'Etat devrait consacrer à ce dossier, un rapport de la Cour des comptes sur la gestion de la sûreté nucléaire a été récemment adressé au Premier ministre. Il estime donc inacceptable l'inaction de l'Etat dans ce domaine.

Jacqueline RABIC indique être intéressée pour participer au projet sur le post-accident.

6/ Point d'information sur les études 2021

- Etude sur l'accès aux comprimés d'iode dans le nouveau périmètre (10 à 20 km) du Plan particulier d'intervention (PPI) de centrale du Blayais, et perception du risque.
Cette étude a pour objet de mieux appréhender la perception de l'information au sein du PPI, l'organisation de la distribution des comprimés d'iode et l'information de la campagne. C'est une étude qui a connu un certain nombre d'aléas, puisqu'elle aurait dû débuter il y a presque un an, a connu de nombreuses périodes soit de confinement, soit de restriction de déplacement et n'a pu obtenir un délai complémentaire. Malgré tout, une présentation de cette étude est prévue pour la prochaine assemblée générale.

Françoise LAFAYE souhaite souligner que les recueils de données ne sont pas terminés pour obtenir une matière suffisante d'un point de vu méthodologique.

- Etude de recherche de Tritium et de radioactivité dans l'environnement, autour de la centrale.
Il s'agit de prélèvements d'eau et de sédiments sur six points qui se déroulent en deux phases, soit douze échantillons.
Une présentation des résultats est prévue pour la prochaine assemblée générale.
Cette étude est prise en charge financièrement par l'ANCCCLI.

7/- Information sur les travaux de réparation des conduites de rejets

La CLIN a demandé au CNPE de revenir sur ces travaux qui sont aujourd'hui terminés afin d'apporter une information à l'ensemble des membres de la commission. Initialement, nous avions appris par hasard la tenue d'une enquête publique, en octobre 2020, pour la réalisation de ces travaux. A cette occasion, nous avions transmis un avis dans lequel nous rappelions que le code de l'environnement impose que les CLI soient systématiquement avertis dès lors qu'il y a enquête publique. Il nous a été expliqué que cette information n'était pas obligatoire puisque l'intervention se situait en-dehors du périmètre de l'Installation nucléaire de base (INB). Une information a été faite à un groupe de travail de la CLIN, indiquant qu'il s'agissait d'un problème de trous dans la conduite, et précisant la méthode pour solutionner le problème.

La présentation faite par Jean-Séverin BURESI, directeur du CNPE est disponible en annexe (ci-après).

Questions : Pourquoi a-t-il fallu près de treize ans pour entreprendre ces travaux ?

Jean-Séverin BURESI indique que différentes technologies ont été mises en place au fil du temps pour être le plus précis sur le diagnostic des fuites. Il rappelle que cette intervention n'avait pas d'obligation réglementaire. Il précise enfin que le processus de validation de l'intervention s'est étalé sur trois ans, compte-tenu de la complexité du chantier.

Patrick MAUPIN rappelle que la CLI, à l'initiative des membres du collège associatif, avait découvert par surprise dans les pages annonces légales de la presse l'existence de ce chantier et de l'enquête publique. Suite au courrier des associations sur ce dossier, il estime que la réponse apportée par l'ASN et EDF, à savoir ce chantier se situant en dehors du périmètre de l'INB ne relevait pas de la législation nucléaire et n'obligeait pas à consulter la CLI, n'est pas conforme au code de l'environnement et remet en cause la mission d'information de la commission.

Maryse SAINSOUT s'étonne d'entendre qu'EDF avait choisi de prendre en charge ces travaux. Qui en dehors d'EDF aurait pu ou dû prendre en charge ces travaux ?

Jean-Séverin BURESI précise qu'à partir du moment où EDF a choisi de réaliser ces travaux, c'est de sa responsabilité. Il nous arrive d'entreprendre des actions qui ne nous sont pas imposées. Il s'agit de choix de maintenance ou d'exploitation. Il rappelle que l'eau transitant par ces conduites est celle de l'estuaire qui sert au refroidissement et qui est très éloigné de la partie nucléaire.

Jacqueline RABIC ajoute que l'eau rejetée a augmenté de l'ordre de 10°C. La chaîne alimentaire subit cette augmentation de température, notamment l'été. Elle déplore qu'il y ait deux réglementations différentes pour le pompage de l'eau entre l'exploitant de la centrale et les autres.

Jean-Séverin BURESI rappelle que la centrale est tenue de respecter une réglementation sur les températures de rejets. A l'occasion des quatre dernières années, l'équivalent d'un réacteur a été arrêté pendant deux jours.

Hervé GAYRARD souhaite savoir si les seules conduites de rejets ont été concernées.

Jean-Séverin BURESI précise qu'il s'agit essentiellement de la conduite de rejets des tranches 1 et 2.

Florion GUILLAUD souhaite avoir des précisions sur l'origine des trous.

Jean-Séverin BURESI rappelle que les conduites avaient été posées et recouvertes en fond d'Estuaire. Avec le temps et le mouvement de gravats, certaines parties des conduites ont été mises à nu.

Maryse SAINSOUT souhaite savoir ce qu'il en est des trous identifiés à proximité de la berge.

Jean-Séverin BURESI précise que ces trous ne sont pas significatifs.

8/- Retour sur l'exercice de crise nucléaire des 20 et 21 octobre 2021

La participation de la CLIN dans la préparation de cet exercice n'a pu concerner que le chargé de mission et le Président. A l'occasion de la première journée, qui a consisté en un exercice d'état-major, la CLIN a pu avoir deux observateurs en COD (Centre opérationnel départemental) à la Préfecture. De plus, un certain nombre de communes ont activé leur PCS, et des établissements scolaires ont joué la mise à l'abri ou l'évacuation.

Ils partagent leur avis sur cet exercice :

Jean-Michel RIGAL indique que sur la commune de Braud et Saint Louis, était prévue l'évacuation d'une classe de maternelle et d'une classe de primaire. Après échange avec les enseignants, il a été souhaité que la totalité de l'école soit concernée. Trois bus ont été mis à disposition. Il rappelle que tous les ans, dans le cadre de son PPMS, l'école joue le jeu du confinement. L'accueil a été effectué dans la salle des fêtes de Reignac. L'exercice s'est bien déroulé, et les enseignants étaient satisfaits de cette mise en pratique. Il considère que la participation à des exercices est importante pour l'amélioration des pratiques.

Patrick MAUPIN, présent en COD, regrette que l'exercice en Préfecture ait été dissocié des exercices concernant les écoles. Il reste dubitatif sur l'impact réel qu'aurait eu ce scénario quant à la mobilisation des services de secours et de sécurité. Même interrogation, si un nombre conséquent d'établissements scolaires avaient dû être évacués.

Enfin, il relève un problème de coordination entre la Préfecture de la Gironde qui a transmis des communiqués de presse dont la Préfecture de Charente-Maritime n'avait pas connaissance.

Xavier PAULMAZ a participé à la seconde journée qui consistait en un travail de projection en situation post-accidentnelle afin d'imaginer l'ensemble des besoins pour reprendre ses activités. Autour de la table, les participants étaient essentiellement des représentants des services de l'État. Son constat est que ce genre d'exercice est important pour le partage des connaissances, même pour les agents de l'État.

Plus globalement, il remarque l'intérêt qu'il y aurait à organiser plus régulièrement des exercices de sécurité civile sur le risque nucléaire, associant plus largement les territoires, et qu'il faudrait à minima envisager une journée annuelle d'information citoyenne sur le nucléaire.

Jean-Séverin BURESI présente la contribution du CNPE dans le cadre de cet exercice (Voir le diaporama suivant).

Simon GARNIER indique qu'un retour d'expérience sera réalisé prochainement. La vision partagée ne représente que celle de l'ASN de Bordeaux. Dans le cadre de cet exercice, l'ASN a joué son rôle de recommandations, comme en situation réelle. Il s'agit de l'envoi d'un agent sur le site de la centrale, d'un agent en Préfecture et de la mise en place d'une cellule de crise au niveau national. Les procédures internes ont pu être testées. La mission d'information du public n'était pas l'enjeu de cet exercice. Dans l'ensemble, il constate une bonne qualité de transmission de l'information entre les différents acteurs.

Delphine BALSA, directrice des opérations pour cet exercice, a constaté une grande implication de la part de tous les participants. Elle rappelle que, par définition, une crise est imprévisible. Néanmoins, cet exercice a permis d'améliorer la coordination et de valider des procédures. Le retour d'expérience se déroulera début 2022. Elle rappelle que cet exercice a fait l'objet de plusieurs dynamiques. Réglementairement, le prochain exercice, qui doit se dérouler dans cinq ans, devrait mobiliser beaucoup de monde. Malgré tout, elle reste persuadée du bénéfice qu'il y aurait à organiser un nouvel exercice dans un délai plus court.

Elle précise que la différence qui a pu être notée sur la communication externe entre la Préfecture de la Gironde et la Préfecture de Charente-Maritime s'explique par le fait que celle-ci n'était pas prévue dans le scénario. Malgré tout, elle a été jouée en interne par un agent en formation afin de profiter de l'opportunité.

Laurent CASTAGNA prévoit d'organiser une réunion locale afin de rassembler les différentes contributions.

Charlène DUQUESNAY complète l'information en indiquant que plusieurs ateliers déconnectés du scénario ont été organisés, notamment l'évacuation du groupe scolaire de Braud et Saint Louis, et cinq autres établissements scolaires pour des mesures de confinement / mise à l'abri, ainsi que l'évacuation d'un hameau d'une dizaine d'habitations à Saint Ciers. Elle constate la nécessité de partager la culture du risque nucléaire, avec les nouveaux élus et la population notamment du PPI élargi.

9/- Questions diverses

- **Information sur le projet de décision de l'ASN fixant à EDF des prescriptions complémentaires au vu des conclusions des VD3 des réacteurs 2, 3 et 4.**

Simon GARNIER indique qu'une décision pour la poursuite du fonctionnement des réacteurs 1 a été prise il y a environ deux ans, après avoir été soumise à la consultation du public. Cette décision donnait un certain nombre de prescriptions. Des décisions similaires vont arriver pour les réacteurs 2, 3 et 4. Une même décision sera publiée pour ces trois réacteurs. Ce projet de décision et de prescription, qui sera bientôt disponible que le site de l'ASN, fera l'objet d'une consultation du public dans les prochains jours. Il n'y a pas d'avis demandé directement à la CLIN, mais tout le monde peut participer et apporter sa contribution. La durée de consultation est prévue pour trois semaines.

Florion GUILLAUD propose que la CLIN élaboré une contribution.

- **État d'avancement du renouvellement de l'arrêté de rejets et de prélèvements ?**

L'arrêté actuel date de 2003. Simon GARNIER rappelle que la gestion de ce dossier est faite par les services centraux de l'ASN. Il nous avait annoncé une consultation de la CLIN en 2021, dans le cadre du renouvellement de cette décision. Sans pouvoir confirmer une date de consultation, celle-ci devrait intervenir au mois de décembre ou au premier trimestre 2022.

- **Les PCS des communes du PPI sont-ils à jour ?**

Delphine BALSA confirme que les Plans communaux de sauvegarde (PCS) ne sont pas tous à jour. Sur les 80 communes du PPI, 34 sont à jour, 7 en cours d'actualisation, 28 nécessitent une actualisation, et 11 n'ont pas de PCS. Elle confirme que ces communes seront invitées à se doter rapidement d'un PCS. Il est rappelé qu'une commune inscrite dans un PPI a deux ans suite à l'arrêté préfectoral.

- **De quand date la dernière version du Plan ORSEC Iode pour la Gironde ? Pour la Charente-Maritime ?**

Delphine BALSA indique que la Gironde dispose d'un plan qui date de 2004. La révision va être lancée prochainement, pour obtenir une version actualisée à l'issue du premier trimestre 2022.

Concernant la Charente-Maritime, le plan date de 2012.

- **La CLIN organisera une réunion publique le 15 décembre 2021, à Saint André de Cubzac à partir de 18h. Il sera question de l'évolution de la doctrine nationale sur l'organisation des PPI avec la participation de Rémi LAFFIN de la Mission d'Appui aux Risques Nucléaire, du Ministère de l'intérieur.**

Florian DUMAS remercie les participants et clôture la séance.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION NUCLÉAIRE DU BLAYAIS

**Braud et Saint Louis,
le 15 novembre 2021**



Ordre du jour

- Validation du compte rendu de l'AG du 25 mars 2021
- Désignation d'un nouveau bureau
- Désignation des rapporteurs pour les 3 Commissions permanentes
- Désignation des représentants de la CLIN auprès de l'ANCCLI
- Présentation du projet prévisionnel d'activités pour 2022
- Point d'information sur les études 2021
- Information sur les travaux de réparation des conduites de rejet
- Retour sur l'exercice de crise nucléaire des 20 et 21 octobre 2021
- Questions diverses

Désignation d'un nouveau bureau

➤ Le bureau

- Organise le travail de la CLIN
- Valide les démarches des Commissions permanentes
- Prévoit les projets et activités
- Prépare les avis
- Suit les études ou expertises engagées

➤ Sa composition

- Souhait de maintenir un bureau de 9 personnes
- Le Président et 2 représentants par collège
- Pour rappel, sont systématiquement invités à participer aux réunions, l'exploitant, l'autorité de sûreté et les services de l'État

Désignation des rapporteurs

➤ 3 Commissions permanentes

- *Suivi de l'activité, rejets et impact sur l'environnement*

*VD4, l'eau et ses usages,
suivi des événements significatifs,
étude de recherche de radioactivité...*

- *Protection des populations*

*Exercices de crise,
comprimés d'iode, PCS*

- *Information et communication*

Information / Formation des membres, des élus locaux, communication / sensibilisation des populations

The screenshot shows a web-based collaboration platform. At the top, there's a header with the logo 'Mascaret' and navigation links for 'Accueil', 'Agenda', 'Conversations', and 'Ressources'. Below the header, a banner reads 'CLIN - Suivi de l'activité, rejets et impact sur l'environnement'. The main area is titled 'FIL D'ACTUS' (Feed) and contains two items:

- A document titled 'CLIN - SUIVI DE L'ACTIVITÉ, REJETS ET IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT' dated 1 Juillet. It has a thumbnail image showing a nuclear power plant and the text 'CENTRALES NUcléAIRES AU DÉLA DE 40 ANS'.
- A document titled 'CLIN - SUIVI DE L'ACTIVITÉ, REJETS ET IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT' dated 3 Mai. It has a thumbnail image showing a nuclear power plant and the text 'Analyse radiologique de l'environnement'.

On the right side of the screen, there are several sidebar sections: 'INDICATEURS DE SUIVI', 'LIENS UTILES', 'PLANIFICATION D'ÉVÉNEMENT', and 'MES COMMUNAUTÉS'. Each section contains a list of items like 'Tableau de synthèse du suivi des ESx 2021', 'ASN - Lettres de suite', and 'Planifier un événement'.

CLIN du Blayais



Désignation des représentants auprès de l'ANCCLI

- L'association nationale des comités et commissions locales d'information fédère et favorise l'échange d'expériences et la mise en commun d'informations et d'attentes des CLI. Elle représente les CLI au niveau national et international.
- La CLIN dispose de 4 représentants, 1 par collège.

Prévisionnel d'activités pour 2022

- Le prévisionnel d'activités : acté par le bureau, visé par l'assemblée générale, transmis à l'ASN pour évaluation de l'aide financière
 - Projet communication : *stratégie de communication, amélioration et/ou création des outils, accompagnement rédactionnel.*
 - Projet Formation : *A destination des membres de la CLIN, avec le soutien de l'ANCCLI ou de l'IRSN.*
 - Projet OpenRadiation : *Sensibilisation à la radioactivité naturelle, réalisation de mesures, réalisation d'un document d'information.*
 - Projet Post-accident : *En lien avec l'ANCCLI, mise en place de groupes de réflexion au-delà des membres de la CLIN pour contribuer auprès du CODIRPA*
 - Projet PCS : *Formation à destination des communes et intercommunalités du PPI pour la prise en compte du risque nucléaire.*

Information sur les études 2021

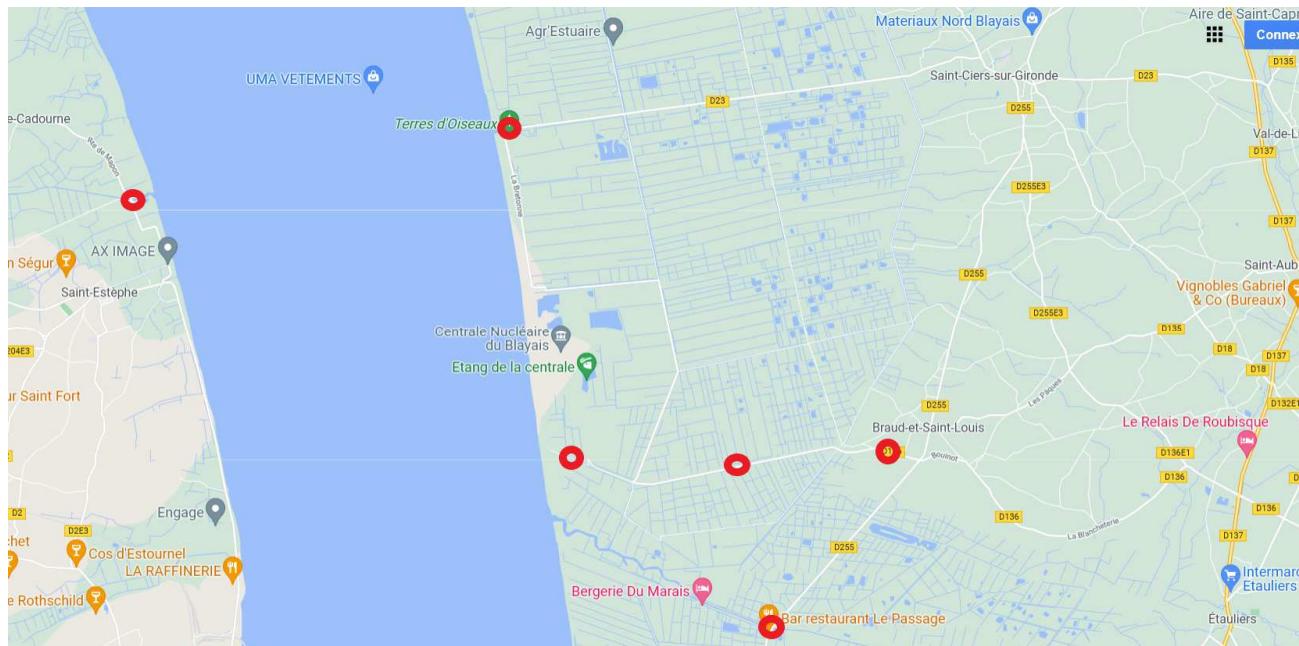
➤ **La perception du risque nucléaire dans le cadre de la dernière campagne de distribution de comprimés d'iode dans la zone 10 à 20 km du PPI.**

- Réalisée par Marc-Eric GRUÉNAIS (Université de Bordeaux) et Françoise LAFAYE (Université de Lyon), l'étude a pour objet de mieux appréhender la perception de l'information au sein du PPI, l'organisation de la distribution d'iode et l'information et la distribution d'iode.
- L'étude a connu un certain nombre d'aléas. La phase de recueil de données est terminée. Un rapport est en cours de rédaction et une présentation sera effectuée lors de la prochaine assemblée générale.

Information sur les études 2021

➤ Campagne de recherche de tritium et de radioactivité autour du CNPE

- Des prélèvements d'eau et de sédiments sur 6 points. Recherche de Tritium et de radioéléments. Présentation des résultats lors de la prochaine assemblée générale.



CLIN du Blayais

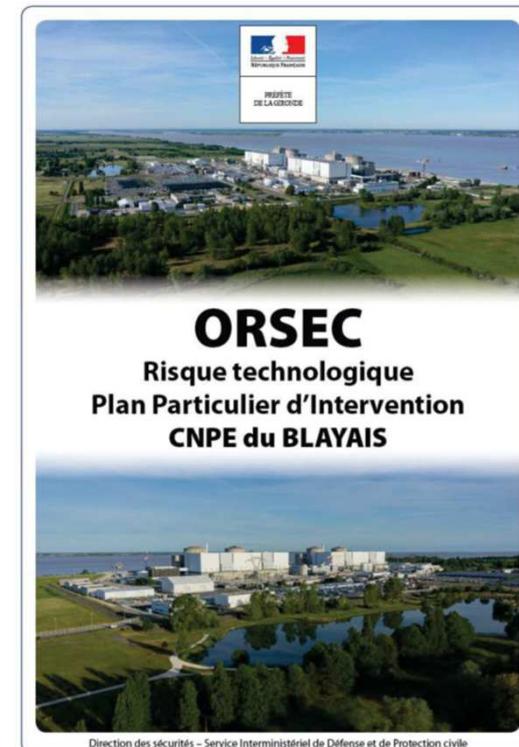
 **Gironde**
LE DÉPARTEMENT

Travaux de réparation des conduites de rejet

- Voir présentation d'EDF

Retour sur l'exercice de crise des 20 et 21 octobre 2021

- Participation et appréciation des membres de la CLIN



CLIN du Blayais

 **Gironde**
LE DÉPARTEMENT

Questions diverses

- **Information sur le projet de décision de l'ASN fixant à EDF des prescriptions complémentaires au vu des conclusions des VD3 des réacteurs 2, 3 et 4**
- **État d'avancement du renouvellement de l'arrêté de rejets et de prélèvements ?**
- **Les PCS des communes du PPI sont-ils à jour ?**
- **De quand date la dernière version du Plan ORSEC Iode pour la Gironde ? Pour la Charente-Maritime ?**



Centrale EDF du Blayais

Assemblée
générale de la Clin

15 novembre 2021

SOMMAIRE



Travaux sur les canalisations de l'estuaire



1ères analyses de l'exercice de crise
20 octobre 2021

1

Travaux sur les canalisations de l'estuaire

Un chantier d'ampleur à l'initiative d'EDF

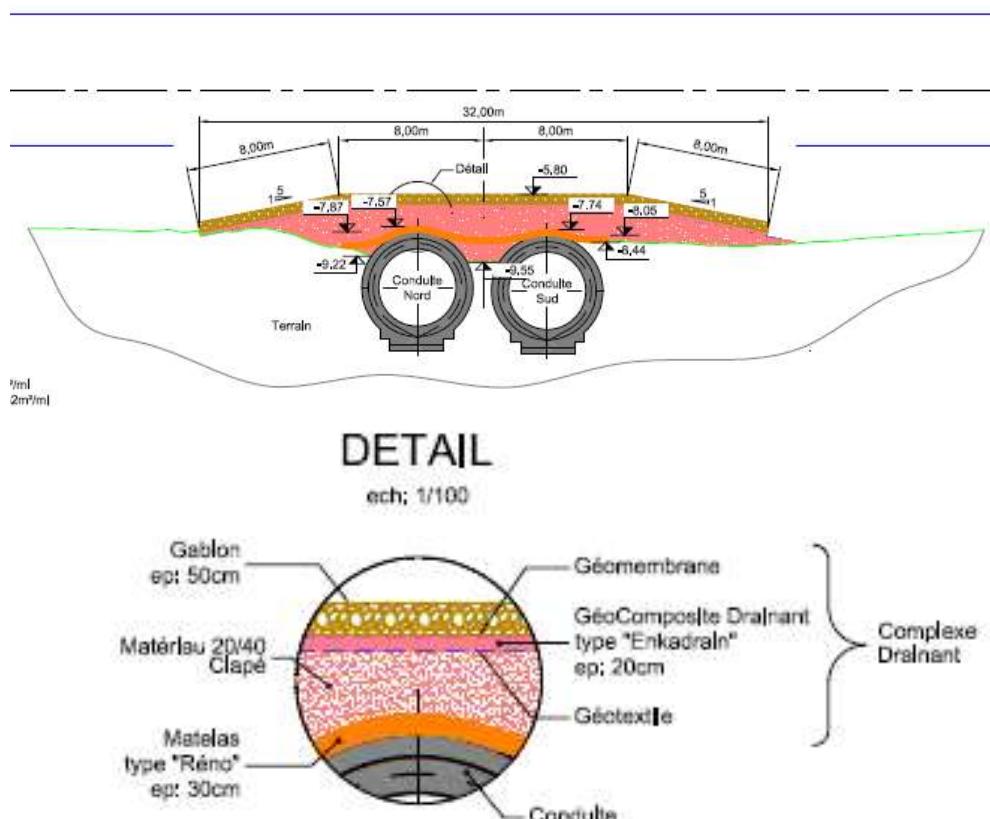


Contexte

- Canalisations construites sans nécessité d'être étanches
- Les marées découvrent progressivement les canalisations
- 2008 – 2017 : 12 contournements identifiés par thermographie et mesures acoustiques
- 4 contournements principaux
- Pas d'effet sur l'environnement (analyses 2011 et 2017)
- Pas d'obligation réglementaire de remise en état
- Enquête Publique du 12 octobre au 4 novembre 2020

1. Nature des travaux

- Travaux de juin à octobre 2021
- Recouvrement par des matériaux de remblai avec un géotextile et une géo-membrane, recouverts par des gabions pour garantir la tenue dans le temps
- Pas d'incidence sur la biologie terrestre et aquatique (mesures d'évitement prises)
 - Des données environnementales consolidées par des partenaires externes reconnus
- Le dérangement des espèces a été négligeable compte tenu de la superficie et de la durée du chantier.
 - Les zones de nourricerie n'ont pas été impactées
 - Les migrations des poissons n'ont pas été influencées



2

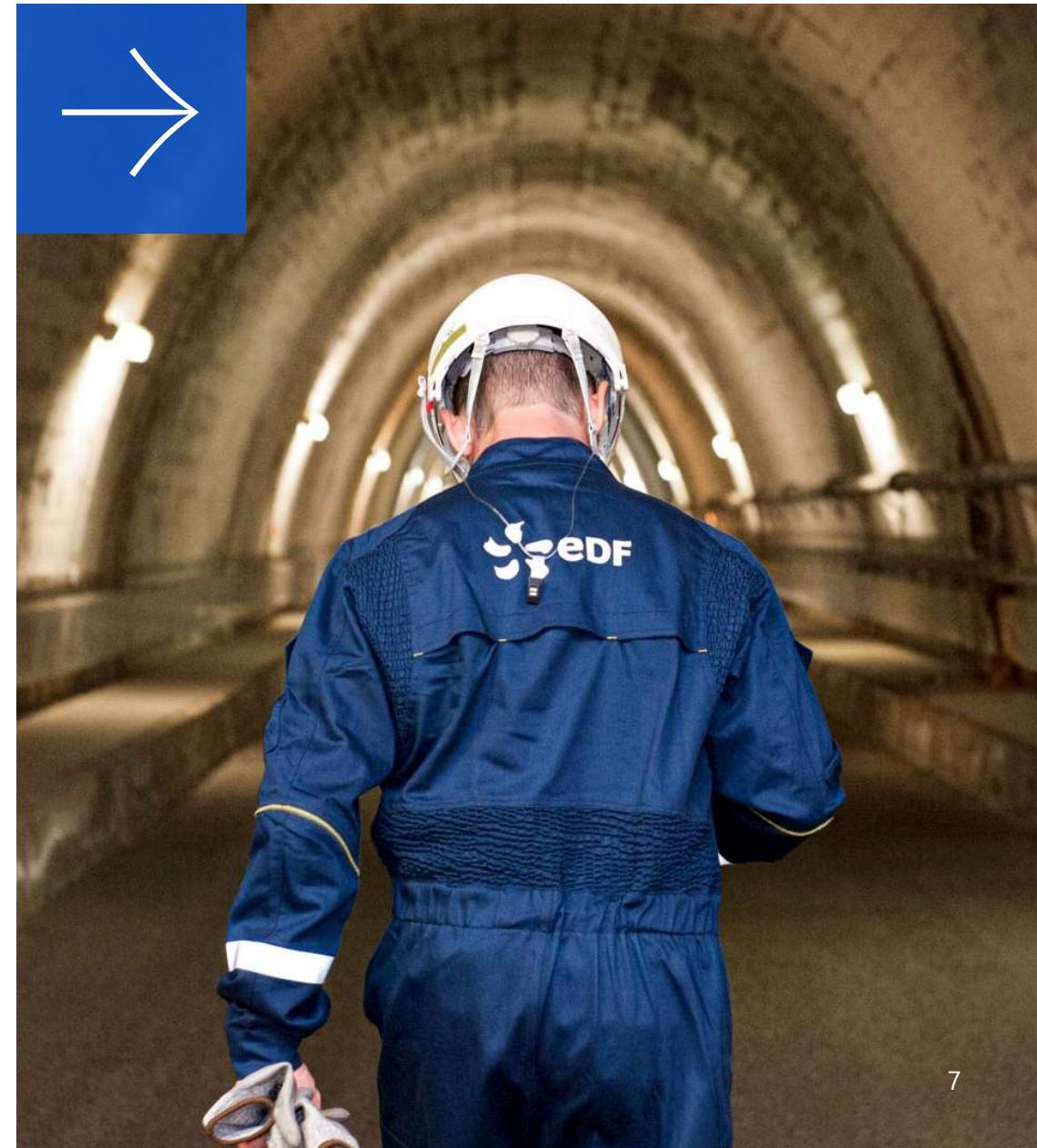
Exercice de crise du 20 octobre 2021

Une organisation destinée à protéger les populations et l'environnement

1. L'organisation du Plan d'urgence Interne



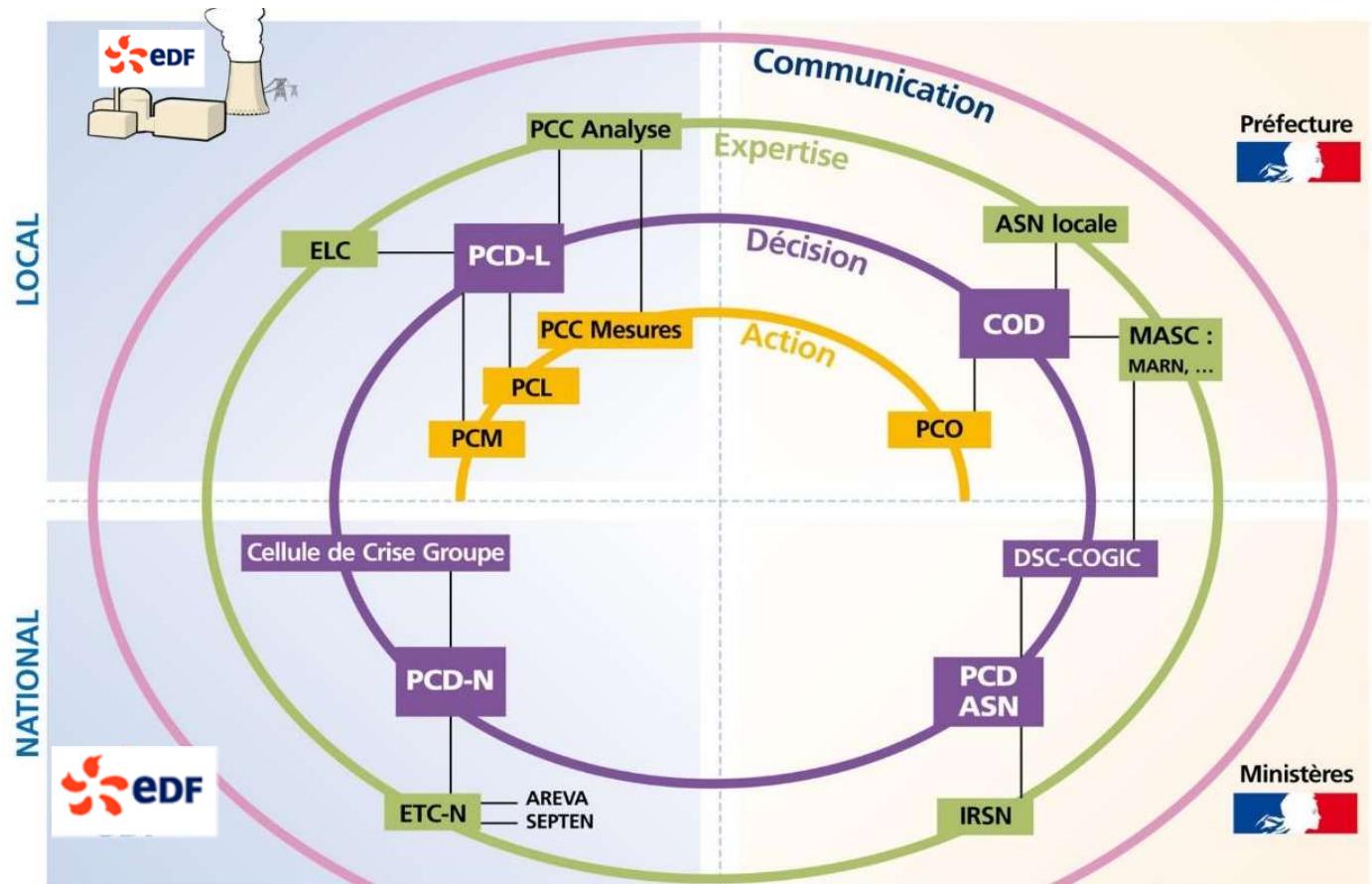
- 5 plans d'urgence Interne pour gérer tout type de situation
 - Sûreté Radiologique
 - Sûreté Aléas Climatiques et Assimilés
 - Toxique
 - Incendie Hors Zone Contrôlée
 - Secours Aux Victimes
- 78 équipiers d'astreinte 24H/24 – 365j/an (mobilisation en moins d'une heure)
- Appui de la Force d'Action Rapide du Nucléaire (FARN)
- 8 exercices de crise par an, dont 2 inopinés



1. Les différentes cellules de crise et acteurs mobilisés

Centrale du Blayais

- Poste de Commandement Décision (PCD)
 - Décision et communication
- Poste de commandement Local (PCL)
 - Gestion de l'événement
- Poste de Commandement Contrôle (PCC)
 - Mesures et expertises
- Poste de commandement moyens (PCM)
 - Moyens matériels et humains
- Équipe locale de crise (ELC)
 - Diagnostic et évolution



1. Scénario fictif du 20 octobre 2021

Un séisme extrêmement improbable pour les besoins du scénario

Un réacteur impacté, avec dès les 1ers instants

- La perte de certaines alimentations électriques et de certains systèmes de sauvegarde,
- La rupture d'un réservoir contenant des fluides radioactifs en cours de traitement,
- Une fuite contrôlée du circuit primaire,

Quelques heures plus tard

- La perte complémentaire de matériels de sûreté associés à de la maintenance sur des matériels redondants ne permet plus d'assurer l'injection d'eau et le refroidissement du circuit primaire,
- Le dénoyage du cœur entraîne la fusion du cœur avec des rejets pouvant avoir des impacts sanitaires.

→ Les populations ont été évacuées avant les rejets avec impacts sanitaires sur un rayon de 5kms, avec mise à l'abri et prise d'iode dans un rayon de 5 à 20 kms.

2. Premiers enseignements de l'exercice

Points positifs

- ✓ Prise en compte de la sécurité des personnels et des populations dès les 1ers instants – Cela a été la priorité des échanges entre la centrale, les équipes nationale d'EDF et les Pouvoirs publics.
- ✓ Les analyses successives de rejets fictifs – Réalisées par les équipes d'experts, elles ont permis de mettre en sécurité très rapidement les salariés du site et les populations alentours.
- ✓ Diagnostics et prise en compte des pannes par les équipes
- ✓ Anticipation des équipes d'expertise – les analyses des équipes ont permis de définir les matériels de sûreté à restaurer en priorité
- ✓ Audioconférences – échanges de qualité permettant une bonne diffusion de l'information à l'ensemble des acteurs pour faciliter les prises de décisions,
- ✓ Communication – échanges de qualité entre les différentes équipes de la centrale permettant une prise en compte rapide de la situation et de son évolution pour s'y adapter

2. Premiers enseignements de l'exercice

Axes de perfectionnement

- ✓ Quelques incompréhensions sur certaines communications (internes ou externes) - Certaines successions rapides d'incidents simulés ont nécessité des recalages réguliers,
- ✓ Qualité sonore en retrait sur certaines audioconférence
- ✓ Pas de retour possible de certains matériels pour justifier la fusion fictive – pour le besoin du scénario, le site n'a pas pu retrouver de matériel de secours malgré la redondance des moyens existants,
- ✓ Cause des premiers rejets non déterminée dans un premier temps - la fuite des fluides radioactifs n'a pas été identifiée dans un premier temps (effet simulation – faute d'agent sur le terrain).
- ✓ Pas de scénarisation de l'évacuation du CNPE – cet exercice n'avait pas prévu d'évacuation des personnels ainsi que les modalités de retours des relèves. Il sera nécessaire de s'entraîner lors d'un prochain exercice.

- Un scénario improbable
- Des populations protégées
- Des équipes professionnelles efficaces





Merci

